

Organisme de Formation de l'AFSA
41 avenue du Pic Saint-Loup
Bâtiment C, appartement 323
34090 MONTPELLIER
E-mail : formation@afsanimalier.org
N° déclaration d'activité :
76 34 11762 34
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'État.*
Numéro de SIRET : **491 241 469 00031**
Code NAF (APE) : **9499Z**
Numéro RNA : **W294000230**

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION : Entraînement des animaux sauvages en captivité : niveau avancé, résolution des cas complexes

PUBLIC : Les soigneurs-animaliers de parcs zoologiques, de parcs animaliers, de vivariums, d'aquariums, de voleries, de centres de soins, en cours de formations, etc

PRÉREQUIS : Avoir déjà réalisé une formation sur la mise en place de l'entraînement des animaux sauvages ou en pratiquer depuis plusieurs années

DURÉE : 3 jours soit 24h00

DATES : Du mardi 22 au jeudi 24 novembre 2022

HORAIRES : De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR LA SESSION :

- **Minimum : 15**
- **Maximum : 30**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 2 semaines avant le démarrage de la formation, soit le **08 novembre 2022**.

LIEU :

**PARC ANIMALIER ET BOTANIQUE DE BRANFÉRÉ
56190 LE GUERNO**

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 11 04 99 19.

FORMATRICES : Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le/la participant(e) sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Être capable de bien agir face à des comportements atypiques ;
- Corriger soi-même les mauvaises habitudes réalisées au quotidien ;
- Savoir faire son autocritique après une séance d'entraînement avec des animaux sauvages ;
- Savoir gérer les facteurs externes qui se déroulent durant une séance d'entraînement ;
- Connaître de nouveaux renforçateurs avec des animaux à comportements atypiques.

CONTENU

Module 1 : Révision des niveaux, par SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 2 : Techniques avancées, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 3 : Atelier pratique : atelier coaching des étudiants, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 4 : Atelier pratique : atelier d'observation des entraînements, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 5 : Atelier pratique : visionnage des vidéos, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 6 : Problèmes courants rencontrés en entraînements, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 7 : Atelier pratique : atelier coaching des étudiants, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 8 : Atelier pratique : atelier d'observation des entraînements, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 9 : Atelier pratique : visionnage des vidéos, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 10 : Résoudre les problèmes et gestion de problèmes de comportements, Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 11 : Atelier pratique : atelier coaching des étudiants, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 12 : Atelier pratique : atelier d'observation des entraînements, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

Module 13 : Atelier pratique : Résolution des problèmes sur des cas pratiques observés, par Mme SIMÉON Cyrielle & Mme GOLDMAN Sasha

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LES APPRÉCIATIONS DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées par les participants et des formateurs par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran puis retranscrit partiellement sous forme de résumé, puis transmis au participant par e-mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et intervenants :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'Organisme de Formation ; le bon déroulement est assuré par ce dernier. Si le référent pédagogique est absent, il désignera une personne présente pour assurer cette fonction.